

Le Maire de Vire Normandie
Président de l'Intercom de la Vire au Noireau
Conseiller départemental de Vire

www.virenormandie.fr

Date : 29 juin 2020

Objet : Convocation à la réunion du Conseil municipal du 3 juillet
2020 à 20h30

Réf. : 2006-I1507

Cher(e) Collègue,

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir assister à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu le :

Vendredi 3 juillet 2020 à 20h30

Salle du Vaudeville, rue du Vieux Collège, Vire à Vire Normandie

A l'ordre du jour :

N°POINT	TITRE
1	Installation du Conseil municipal et élection du maire
2	Détermination du nombre d'adjoints et élection des adjoints au maire de Vire Normandie
3	Election des maires déléguées et institution des conseils de communes déléguées
4	Désignation du nombre et des adjoints aux maires délégués
5	Charte de l'élu local
6	Changement de site pour les séances du conseil municipal de Vire Normandie
7	Fixation du nombre des membres du Conseil d'Administration du CCAS

Les règles de sécurité sanitaire devront être respectées :

- le port du masque pour tous les élus, le lavage des mains avec une solution hydroalcoolique avant de remplir le bulletin de vote et l'utilisation d'un stylo personnel.
- la manipulation par une seule personne des bulletins lors du dépouillement ;

Pour l'élection du maire et des adjoints, le quorum est apprécié au regard des conseiller.e.s effectivement présent.e.s ; les élu.e.s représenté.e.s par pouvoir ne sont donc pas pris en compte.





Chaque élu pourra détenir deux pouvoirs au lieu d'un (voir modèle ci-joint).

La séance sera vidéo diffusée en direct sur la page Facebook de la commune.

Je vous prie de croire, cher(e) Collègue, à l'assurance de mes sentiments cordialement dévoués.

Le Maire de Vire Normandie,

Marc Andreu Sabater